



Ebreuil, le 18 octobre 2024

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Départemental d'Équitation de l'allier se tiendra le :

**Jeudi 05 décembre 2024 à 18h**

Au Stade Equestre du Sichon  
104 rue Jean Jaurès  
03200 Vichy

Les membres actifs du Comité Départemental d'Équitation Allier au 31 août 2024 pourront voter **exclusivement par internet du samedi 23 novembre 2024 à 08h00 au jeudi 05 décembre 2024 à 14h30.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CDE).

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Rapport moral et quitus 2024,
2. Rapports financiers et quitus 2024,
3. Budget prévisionnel 2025,
4. Questions diverses.

Les membres actifs seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

**Le jour de l'Assemblée générale, les membres actifs pourront voter sur place par internet jusqu'à 14h30.**

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CDE ALLIER <https://cde-allier.ffe.com/>. Les statuts et règlement intérieur du CDE sont consultables sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (rubrique La FFE > Statuts et règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet continuera **jusqu'au jeudi 12 décembre 2024 à 14h30.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **12 décembre 2024 à 17h** à l'adresse suivante : Hippos route de Chouvigny 03450 Ebreuil.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Vallet Elodie  
Présidente du CDE Allier